



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.149 Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-15 ;

Sur Proposition de Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, Monsieur Julien GUEDJ est désigné en tant que secrétaire de la séance du conseil du 27 novembre 2023.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.150 Adoption du compte-rendu de la séance du 7 novembre 2023

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur proposition de Monsieur Jérémy REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil d'Arrondissement du 7 novembre 2023 est adopté.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.151

Désignation des représentants du Conseil
d'arrondissement au conseil d'établissement du
Conservatoire Francis Poulenc

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2511-16 ;

Vu la délibération DVLN n°2002-0126 du Conseil de Paris, en date des 28 et 29 octobre 2002, inscrivant les conservatoires à l'inventaire des équipements ;

Vu la délibération du conseil du 16^{ème} arrondissement du 22 mars 2006 créant un conseil d'établissement au sein du conservatoire du 16^{ème} arrondissement ;

Vu la délibération du Conseil du 16^{ème} arrondissement du 21 septembre 2020 désignant des représentants du Conseil d'arrondissement au Conseil d'établissement du Conservatoire Francis Poulenc ;

Vu le règlement intérieur des Conservatoires municipaux d'arrondissement fixant la durée du mandat des personnalités qualifiées à 3 ans ;

Sur proposition de M. Jérémy REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement ;

DELIBERE

article unique : en tant que personnalités qualifiées, sont désignés pour une nouvelle période de 3 ans :

- Yves MAREK
- Béatrice CORSI

La délibération est adoptée à l'unanimité.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.152

Adoption du Budget Primitif 2024

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le titre 1 du livre V du Code Général des Collectivités Territoriales, traitant des dispositions particulières applicables à Paris, Marseille et Lyon, et notamment l'article L.2511-41 ;

Vu les délibérations du Conseil de Paris relatives d'une part, à la mise à jour de l'inventaire des équipements de proximité et d'autre part, aux modalités de répartition des dotations affectées aux états spéciaux d'arrondissement ;

Vu la notification du montant des dotations attribuées pour 2024 à l'état spécial du XVI^{ème} arrondissement par Monsieur Paul SIMONDON, Adjoint au Maire de Paris chargé des Finances, du Budget, de la Finance Verte et des Affaires Funéraires en date du 10 octobre 2023 ;

Vu le projet de délibération, par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose d'adopter le budget primitif du XVI^{ème} arrondissement pour 2024 ;

Sur le rapport présenté par Madame Samia BADAT-KARAM, Première Adjointe au Maire chargée de l'Administration Générale, des Finances de la Caisse des Écoles, des JOP et de la Vie Associative ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, le budget primitif du XVI^{ème} arrondissement pour l'exercice 2024 est adopté.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.153 2023 DDCT 124 Délibération portant sur la diversification des usages des bâtiments publics.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 21 novembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DDCT 124 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris de diversifier les usages des bâtiments publics ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2023 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Samia BADAT-KARAM, Première Adjointe au Maire chargée de l'Administration Générale, des Finances, de la Caisse des Écoles, des JOP et de la Vie Associative ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, un avis favorable est donné au projet de délibération n°2023 DDCT 124 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.154

2023 DLH 245 Conclusion d'une convention d'occupation du domaine public au profit de l'association "Protection Civile de Paris Seine" pour d'un local situé 2 rue de la Manutention à Paris 16^{ème}.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 20 novembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DDCT 124 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris d'autoriser la conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine public portant mise à disposition, au profit de l'association Protection Civile Paris Seine, du local municipal sis 2 rue de la Manutention (16^e) pour une durée de 18 ans ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2023 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jacques-Frédéric SAUVAGE, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et du Logement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DLH 245 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.155 2023 DLH 338 Réalisation, 14-24, avenue du Général Clavery (16e) d'un programme d'îlot de fraîcheur par Paris Habitat - Subvention (292 980 euros)

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 17 novembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DLH 338 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris d'approuver la participation de la Ville de Paris au financement d'un programme de travaux visant à créer des îlots de fraîcheur par Paris Habitat au 14-24, avenue du Général Clavery (16^e) ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2023 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jacques-Frédéric SAUVAGE, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et du Logement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DLH 338 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.156

2023 DLH 370 Réalisation, 211 avenue de Versailles (16e) d'un programme d'acquisition-amélioration de 17 logements sociaux (10 PLAI - 7 PLUS) par la RIVP - Subvention (756 419 euros).

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 17 novembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DLH 370 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris d'accorder la garantie de la Ville de Paris pour le service des intérêts et l'amortissement de prêts PLAI-PLUS à contracter par la RIVP en vue du financement d'un programme d'acquisition-amélioration de 17 logements sociaux (10 PLAI - 7 PLUS) à réaliser au 211 avenue de Versailles (16^e) ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2023 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis défavorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jacques-Frédéric SAUVAGE, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et du Logement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, un avis défavorable est donné au projet de délibération n° 2023 DLH 370 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.157 2023 DLH 378 Réalisation, 75 bis, rue d'Auteuil (16e) d'un programme de création de 10 logements sociaux (5 PLA I - 3 PLUS - 2 PLS) par Paris Habitat - Subvention (404 250 euros).

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 17 novembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n° 2023 DLH 378 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris d'approuver la participation de la Ville de Paris au financement du programme de création de 10 logements sociaux (5 PLA I - 3 PLUS - 2 PLS) à réaliser par Paris Habitat au 75 bis, rue d'Auteuil (16^e) ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2023 par lequel Monsieur Jérémy REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis défavorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jacques-Frédéric SAUVAGE, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et du Logement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, un avis défavorable est donné au projet de délibération n° 2023 DLH 378 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.158

2023 DLH 393 Réalisation, 45-57 boulevard Exelmans (16^e) de 9 logements familiaux supplémentaires par Paris Habitat et de 4 logements supplémentaires au sein d'une Pension de Famille par L'Habitation Confortable.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 17 novembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DLH 393 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris d'approuver la participation de la Ville de Paris au financement d'un programme de réalisation de 9 logements sociaux familiaux supplémentaires (5 PLA I - 3 PLUS - 1 PLS) à réaliser par Paris Habitat ainsi que celui relatif à 4 logements PLA I supplémentaires au sein de la Pension de Famille à réaliser par L'Habitation Confortable, au 45-57 boulevard Exelmans ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2023 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jacques-Frédéric SAUVAGE, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et du Logement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DLH 393 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.159

2023 DVD 87 Stationnement de surface - Renouvellement de la convention avec l'ANTAI relative à la mise en œuvre du Forfait Post Stationnement.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 21 novembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DVD 87 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris l'autorisation de signer avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) une convention relative à la mise en œuvre du Forfait Post Stationnement (FPS) ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2023 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Véronique BALDINI, Conseillère de Paris déléguée aux Espaces Verts et à la Propreté ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DVD 87 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.160 2023 DVD 118 Réalisation de zones vélos dans les parcs de stationnement - Avenants aux contrats correspondants.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 21 novembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n° 2023 DVD 118 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris l'autorisation de signer, avec la société INDIGO Infra France, l'avenant n° 10 à la convention de concession du parc de stationnement HARLAY PONT NEUF à Paris Centre (1^{er}) qui a pour objet de définir les modalités de financement de la zone de stationnement vélos fermée sécurisée et de préciser ses conditions de réalisation et d'exploitation ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2023 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Véronique BALDINI, Conseillère de Paris déléguée aux Espaces Verts et à la Propreté ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DVD 118 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.161

2023 DVD 123 Plan Vélo 2021-2026. Autorisation de signature de deux conventions financières avec la Région Ile-de-France relatives à des subventions pour plusieurs aménagements cyclables (Montant: 3 733 000 euros)

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 21 novembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DVD 123 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris l'autorisation de signer deux conventions de financement avec la Région Ile-de-France aux titres des soutiens régionaux au Plan Vélo Régional et au RER V ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2023 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Véronique BALDINI, Conseillère de Paris déléguée aux Espaces Verts et à la Propreté ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DVD 123 mentionné en visa.

NPPV : 3



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.162 2023 DTEC 23 Projet de Plan Climat de Paris 2024-2030,
plus vite, plus local, plus juste

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 21 novembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DTEC 23 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris d'autoriser l'adoption du projet de Plan Climat de Paris 2024-2030 ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2023 par lequel Monsieur Jérémy REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de s'abstenir ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Benjamin GIRAUDAT, Adjoint au Maire chargé de l'Environnement, du Développement Durable et de la Cause Animale ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, le Conseil d'Arrondissement s'abstient sur le projet de délibération n° 2023 DTEC 23 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.163

2023 DFPE 166 Subventions (30 000 euros) et conventions annuelles à deux associations, ABC Puériculture et Stop VEO, pour leurs actions de prévention et de soutien à la parentalité sur tout le territoire parisien.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 17 novembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DFPE 166 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris l'attribution d'une subvention à deux associations et la signature de conventions ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2023 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Laura LAMBLIN BENICHO, Conseillère d'Arrondissement déléguée à la Famille et aux Tourisme ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, un avis favorable est donné au projet de délibération n°2023 DFPE 166 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.164 2023 DFPE 184 Approbation du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil de la petite enfance.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 21 novembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n° 2023 DFPE 184 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris l'approbation du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil de la petite enfance ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2023 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Laura LAMBLIN BENICHOU, Conseillère d'Arrondissement déléguée à la Famille et aux Tourisme ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DFPE 184 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.165 2023 DFPE 165 Appel à projet : accompagner les parents d'adolescents

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 21 novembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DFPE 165 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris l'approbation du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil de la petite enfance ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2023 par lequel Monsieur Jérémy REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Laura LAMBLIN BENICHOU, Conseillère d'Arrondissement déléguée à la Famille et aux Tourisme ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DFPE 165 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

27 septembre 2023

16.2023.166

Adoption de l'ordre du jour complémentaire du 24 novembre 2023

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2511-16 et L.2511-18 ;

Vu l'article L 2121-11 §2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'urgence ;

Sur proposition de Monsieur Jérémie REDLER, Maire du 16^{ème} arrondissement ;

DELIBERE

Article unique : Le Conseil d'arrondissement accepte, vu l'urgence d'examiner les délibérations suivantes :

162023166 Adoption de l'ordre du jour complémentaire du 24 novembre 2023.

M. Jérémie REDLER rapporteur.

2023 SG 104 Actualisation de la maquette financière des JOP 2024 - avenants à la convention de financement et aux conventions d'objectifs et nouvelles conventions d'objectifs avec la SOLIDEO.

2023 DASCO 131 Caisse des écoles (16ème) - Subvention 2024 pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire et avenant à la COF 2022-2024.

Mme Samia BADAT-KARAM rapporteure.

2023 DASCO 139 Collèges publics en cité scolaire - Subventions d'équilibre au titre des services de restauration pour 2024.

Mme Alexandra BAROUCH rapporteure.

2023 DAE 254 Subvention (15.500 euros) à l'association des commerçants du Village d'Auteuil pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2023 (16e).

2023 DAE 255 Subvention (5.000 euros) à l'association des commerçants Versailles-Exelmans-16e pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2023 (16e).

2023 DAE 256 Subvention (1.300 euros) à l'association des commerçants de l'avenue de Kléber et de la rue de Longchamp pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2023 (16e).

2023 DAE 257 Subvention (10.000 euros) à l'association des Commerçants Victor Hugo Paris 16 pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2023 (16e).

2023 DAE 258 Subvention (11.000 euros) au Village Passy pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2023 (16e).

M. Bruno LIONEL-MARIE rapporteur.

2023 DVD 120 Approbation du plan d'action 2023-2030 « Paris : priorité Piéton ! »

Mme Véronique BALDINI rapporteure.

L'ordre du jour complémentaire adressé par la convocation du 27 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.

71 avenue Henri-Martin
75016 Paris
01 40 72 16 16



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.167 2023 SG 104 Actualisation de la maquette financière des JOP 2024 - avenants à la convention de financement et aux conventions d'objectifs et nouvelles conventions d'objectifs avec la SOLIDEO.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 22 novembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n° 2023 SG 104 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris l'actualisation de la maquette financière des JOP 2024 - avenants à la convention de financement et aux conventions d'objectifs et nouvelles conventions d'objectifs avec la SOLIDEO ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2023 par lequel Monsieur Jérémy REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de s'abstenir ;

Sur le rapport présenté par Madame Samia BADAT-KARAM, Première Adjointe au Maire chargée de l'Administration Générale, des Finances, de la Caisse des Écoles, des JOP et de la Vie Associative ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, le Conseil d'Arrondissement s'abstient sur le projet de délibération n° 2023 SG 104 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.168 2023 DASCO 131 Caisse des écoles (16^{ème}) - Subvention 2024 pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire et avenant à la COF 2022-2024.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 22 novembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DASCO 131 par lequel Madame la Maire de Paris, demande au Conseil de Paris de l'autoriser à conclure avec la Caisse des écoles du 16^{ème} arrondissement l'avenant 2024 à la convention susvisée et propose pour l'année 2024 l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 900 000 euros pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2023 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Samia BADAT-KARAM, Première Adjointe au Maire chargée de l'Administration Générale, des Finances, de la Caisse des Écoles, des JOP et de la Vie Associative ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DASCO 131 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.169 2023 DASCO 139 Collèges publics en cité scolaire - Subventions d'équilibre au titre des services de restauration pour 2024.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 22 novembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n° 2023 DASCO 139 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris de fixer la subvention d'équilibre (134 210 euros) aux services de restauration de plusieurs collèges publics en cité scolaire pour 2024 ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2023 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Alexandra BAROUCH, Conseillère d'Arrondissement déléguée à la Lutte contre l'Antisémitisme, le Racisme, les Discriminations et aux Violences faites aux Femmes ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DASCO 139 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.170

2023 DAE 254 Subvention (15.500 euros) à l'association des commerçants du Village d'Auteuil pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2023 (16e).

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 22 novembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DAE 254 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris l'attribution d'une subvention à l'association des commerçants du Village d'Auteuil (16^e) pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2023 ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2023 par lequel Monsieur Jérémy REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Bruno LIONEL-MARIE, Adjoint au Maire chargé du Commerce de l'Artisanat et des Quartiers Auteuil Nord et Sud ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DAE 254 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.171 2023 DAE 255 Subvention (5.000 euros) à l'association des commerçants Versailles-Exelmans-16e pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2023 (16e)

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 22 novembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DAE 255 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris l'attribution d'une subvention à l'association des commerçants Versailles-Exelmans- 16^e (16^e) pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2023 ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2023 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Bruno LIONEL-MARIE, Adjoint au Maire chargé du Commerce de l'Artisanat et des Quartiers Auteuil Nord et Sud ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DAE 255 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.172 2023 DAE 256 Subvention (1.300 euros) à l'association des commerçants de l'avenue de Kléber et de la rue de Longchamp pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2023 (16e).

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 22 novembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DAE 256 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris l'attribution d'une subvention à l'association des commerçants de l'avenue de Kléber et de la rue de Longchamp (16^e) pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2023 ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2023 par lequel Monsieur Jérémy REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Bruno LIONEL-MARIE, Adjoint au Maire chargé du Commerce de l'Artisanat et des Quartiers Auteuil Nord et Sud ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DAE 256 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.173 2023 DAE 257 Subvention (10.000 euros) à l'association des Commerçants Victor Hugo Paris 16 pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2023 (16e).

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 22 novembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DAE 257 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris l'attribution d'une subvention à l'association des commerçants Victor Hugo Paris 16 (16^e) pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2023 ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2023 par lequel Monsieur Jérémy REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Bruno LIONEL-MARIE, Adjoint au Maire chargé du Commerce de l'Artisanat et des Quartiers Auteuil Nord et Sud ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DAE 257 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.174 2023 DEA 258 Subvention (11.000 euros) au Village Passy pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2023 (16^e).

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 22 novembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n° 2023 DAE 258 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris l'attribution d'une subvention au Village de Passy (16^e) pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2023 ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2023 par lequel Monsieur Jérémy REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Bruno LIONEL-MARIE, Adjoint au Maire chargé du Commerce de l'Artisanat et des Quartiers Auteuil Nord et Sud ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, un avis favorable est donné au projet de délibération n° 2023 DAE 258 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e

27 novembre 2023

16.2023.175 2023 DVD 120 Approbation du plan d'action 2023-2030 « Paris : priorité Piéton ! »

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 27 novembre 2023 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 22 novembre 2023 ;

Vu le projet de délibération n°2023 DVD 120 par lequel Madame la Maire de Paris, propose au Conseil de Paris d'approuver le plan d'action concernant le Plan Piéton 2023-2030 et de l'autoriser à prendre toutes décisions pour la mise en œuvre ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2023 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de s'abstenir ;

Sur le rapport présenté par Madame Véronique BALDINI, Conseillère de Paris déléguée aux Espaces Verts et à la Propreté ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, le Conseil d'Arrondissement s'abstient sur le projet de délibération n° 2023 DVD 120 mentionné en visa.